



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus - 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

Procès-Verbal Réunion CA REGION SUD FFC

8/06/22 18H45 VISIO

Le Président Christian LAZARINI ouvre la séance et remercie tous les membres qui se sont connectés pour participer à ce premier Conseil en VISIO.

1/ Vous avez reçu la synthèse qui indique clairement que malgré toutes les difficultés et le fait qu'en principe le regroupement de clubs devrait entrainer au minimum l'addition du nombre de licenciés de chaque club (et ce n'est pas le cas à ce jour) nous sommes aux portes du premier objectif qui était d'obtenir le nombre de licenciés 2021.

- **Réalisé au 8/06/22 : 8523 licences**
- **Réalisé à fin 2021 : 8563 licences**

A ce jour le delta est de 40 licences.

Au niveau des clubs l'incitation à la prise de licences permet à certains clubs dans le cadre de la Convention ACCUEIL que nous avons mis en place au titre de l'année 2022 de recevoir le jour de l'Assemblée générale de la Région cette allocation spécifique. (Aucune expédition par courrier)

➤ **Rappel de cette convention pour les clubs :**

- 1. Si + 10 licences au 30/09/22 par rapport à 2021 : 50 €**
- 2. Si + 21 licences au 30/09/22 par rapport à 2021 : 115 €**
- 3. Si + 31 licences au 30/09/22 par rapport à 2021 : 170 €**
- 4. Si + 41 licences au 30/09/22 par rapport à 2021 : 230 €**

➤ **Rappel de cette convention pour les Comités Départementaux :**

- **CD 04 objectif 501 licences au 30/09/2022**
- **CD 05 objectif 350 licences au 30/09/2022**
- **CD 06 objectif 1404 licences au 30/09/2022**
- **CD 13 objectif 3574 licences au 30/09/2022**
- **CD 83 objectif 1800 licences au 30/09/2022**
- **CD 84 objectif 1596 licences au 30/09/2022**



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

A ce jour : le CD04 enregistre 517 licences : donc versement de 1,5 € par licence

Le CD05 enregistre 349 licences : manque 1 licence

Le CD06 enregistre 1452 licences : donc versement de 1,5 € par licence

Le CD13 enregistre 3182 licences : manque 392 licences

Le CD83 enregistre 1360 licences : manque 440 licences

Le CD84 enregistre 1598 licences : donc versement de 1,5 E par licence

Monaco enregistre 65 licences : manque 5 licences

Au niveau des Comités Départementaux le versement du Comité Régional vers les CD serait à ce jour de cinq mille trois cent cinquante Euros.

Si nous regardons au niveau des clubs :

CD04 : 11 clubs en progression avec 1 club qui réalise l'objectif 1

CD05 : 5 clubs en progression avec 1 club qui réalise l'objectif 1

CD06 : 21 clubs en progression avec 6 clubs qui réalisent l'objectif 1

1 club qui réalise l'objectif 4

CD13 : 28 clubs en progression et 1 club qui réalise l'objectif 1

3 clubs qui réalisent l'objectif 2

1 club qui réalise l'objectif 3

CD83 : 19 clubs en progression et 5 clubs qui réalisent l'objectif 1

1 club qui réalise l'objectif 2

1 club qui réalise l'objectif 3

CD84 : 16 clubs en progression et 4 clubs qui réalisent l'objectif 1

Au niveau des clubs le versement du Comité Régional vers les clubs serait à ce jour de deux mille huit cent quatre-vingt Euros.

2/ Je souhaite que notre objectif à tous soit de démontrer que l'Esprit SUD qui nous anime est d'inciter les non licenciés à se licencier FFC au sein de nos clubs.

Ce travail doit être animé par les Comités Départementaux



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Mr Jean Luc PETIT indique qu'il va effectuer avec les clubs du cyclisme traditionnel une concertation pour mettre en place une relance au niveau des ECOLE DE CYCLISME. Il indique que la perte enregistrée sur cette catégorie sur son département est certainement dû à l'insécurité sur les réseaux routiers.

Plusieurs membres du CA le rejoigne sur ce point de vue , mais vont aussi activer le réseau sportif pour mettre en place une relance

Le problème lié aux difficultés rencontrées sur la route est soulevé par l'ensemble des Présidents des Comités Départementaux.

Pour pallier à ce paramètre que ressentent les parents des enfants il est suggéré au niveau des compétitions de mettre en place plus d'adresse et de sprints .Pour l'exemple cette année seulement deux épreuves d'adresse au calendrier, une dans le 83 et l'autre dans le 13.

Au niveau des licences, par rapport à 2021, le BMX est en progression, stabilité pour le VTT et à nouveau perte de licences pour le cyclisme traditionnel.

3/ Situation des organisations

Pour avoir une idée réelle un comparatif a été fait entre les calendriers 2019 et 2022.

Route : perte de 9 épreuves, sur le 83 et le 06

Piste et Cyclo-cross : nb identique

VTT : perte de 5 épreuves

BMX : aucune perte

EC : perte de 3 épreuves, sur le 06

Au niveau du CT si nous comparons aux années 2017, 2016 la perte des organisations est très importante au niveau des rondes et nocturnes. Les membres du CA qui agissent auprès des clubs CT et les Présidents des comités Départementaux vont mener une action de sensibilisation pour redonner vie à cette activité.

Pour les cyclo-cross la question relative à l'autorisation de participation des VTT sur les épreuves s'orientent vers :

-Autorisation pour toutes catégories, sauf pour le championnat régional

-les VTT partiraient en dernière ligne



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

-Incitation auprès des organisateurs pour avoir des parcours de cyclocross.

- **La commission de cyclo-cross devra donner son avis un mois minimum avant la première épreuve.**

4/ Tous les stages sont réalisés ou sont programmés aux dates posées.

Au niveau du BMX aucun problème, très bonne cohésion.

Stage féminin le premier a été une parfaite réussite. La commission envisage d'en programmer un deuxième sur le dernier quadrimestre 2022.

Pour le cyclisme traditionnel, la commission doit arrêter les dates pour le clm , la piste et le CC.

5/Formation des cadres et arbitres

Mr TOUCAS va terminer l'Accueil et le stage animateur courant juin 2022.

Vont être programmé, un autre stage Accueil, les stages de requalification des cadres actuels.

En fonction du nombre de candidats, un stage animateur sera lancé sur le dernier trimestre 2022.

Pour le stage Educateur, Mr TOUCAS va contacter Mr DOUTRE.F pour le CT

Et Mr BAGNOL .J pour le VTT.

Il est rappelé que le PSC1 est obligatoire pour toutes les formations.

Mr GARAIX Cédric a lancé les formations arbitres afin d'augmenter le nombre d'arbitres sur notre Région.

6/Dossiers ANS 2022

Le nombre de dossier 2022 semble être identique à celui de 2021.

Les Présidents Départementaux doivent faire leurs dossiers et inciter les clubs à établir en fonctions des thèmes ANS, également leurs dossiers.

Il y a deux types de dossiers, celui lié aux actions du Savoir rouler par exemple, et les dossiers pour solliciter le concours de l'ANS au niveau de l'emploi.



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

7/Commissions

Sur proposition du Président, le BE REGION SUD a validé la nomination de Mr Thierry HENNY responsable de la commission PISTE.

Afin de renforcer l'action et le travail réalisé par Mr COLLAS. Martial Le Président informe le CA qu'il a sollicité le concours de Mme MIRTILLO Sandrine pour la commission féminine. Celle-ci a accepté de travailler au sein de cette commission.

Mme PATELLARO Vanessa a également donné son accord pour travailler au sein de cette commission féminine.

L'objectif sera d'attirer de nouvelles licenciées, de les faire participer par niveau aux compétitions des calendriers régionaux et de glisser ensuite vers les épreuves nationales avec le concours des équipes nationales REGION SUD.

8/ éducateur agent de développement

Conformément à nos annonces en AG 2021, la recherche de l'Educateur Agent de Développement a été lancée dès janvier 2022.

-17 candidatures

-5 entretiens

La candidature de Mr GIRAUD Benjamin a retenu toute notre attention et à ce titre, nous vous invitons à valider son embauche.

Le CA approuve à l'unanimité l'embauche de Mr GIRAUD. B, Educateur Agent de Développement. Il sera multi disciplines pour animer l'ETR REGION SUD.

Il rentrera en CDI le 1/07/22

Le Président indique qu'il a déposé un dossier ANS pour obtenir l'aide financière sur 3 années. Cette aide devrait être de 10 à 12 KE par an.

Salaire brut 2300 € - Cout employeur 2316 € après concours ANS sur 2022-2023-2024

9/ Salariés du Comité REGION SUD

Salaires bruts 10483 €, salaires nets avant impôt 8263 €, Cout total employeur 13986 €

Les informations nominatives sont proscrites conformément au RGPD.



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Compte tenu de la numérisation de plus en plus profonde des tâches administratives

Il se confirme qu'à l'échelle du mois le nombre de salariés administratifs devrait être

de deux personnes en lieu et place de trois. La recherche d'activités permettant d'aider clubs et Départements va être étudiée au plus vite afin de compléter les fiches de poste des trois salariés pour une activité correspondant aux 35 heures / semaine.

10/ TROPHEE MARIE ANTOINETTE CANU

Dès validation par l'équipe de l'association des coureurs cyclistes de Provence (ACCP), de la proposition, les classements seront diffusés sur le site du Comité REGION SUD.

Rappel : cela concerne les licenciés garçons et filles, minimes et cadets du Comité REGION SUD. Les points sont attribués sur toutes les épreuves route individuelles du calendrier REGION SUD. (Le règlement sera mis sur le site)

Les clubs organisateurs des épreuves minimes et cadets recevront également une contribution financière.

11/ A compter du 1/06/2022 le remboursement kilométrique REGION SUD sera calé sur celui de la FFC, à savoir 0.33 le km

12/Le Président demande à Mr GARAIX C responsable de la commission arbitrale du Comité REGION SUD d'inciter les licenciés à s'investir dans la fonction d'arbitre.

Il souhaite que soit mis en avant le rôle de l'arbitre sur les organisations ainsi que les montants des indemnités versés par les clubs.

-Mr JUILLET E rappelle qu'une sélection ne se refuse pas et que les commissions de sélections doivent être très vigilantes sur ce point.

--Mr HERMAND P indique que les sélections sur les Coupes de France juniors se déroulent parfaitement et souligne le bon niveau des juniors régionaux.

-Mme GAMBA C répondra aux questions relatives à l'ANS par @ car le dossier se trouve au siège du Comité REGION SUD.

-Le Président demande à Mr SZYMCZACK Y d'agir auprès du conseil départemental des routes du 13 pour connaître l'origine de la facturation des cents Euros chaque fois que la course utilise l'axe routier du département 13.

-Mr NUGUE J est volontaire pour travailler au sein des commissions du CT à l'occasion des différents déplacements.

Il désire connaître les besoins bien à l'avance afin de pouvoir s'organiser.



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Le Président demande à chaque membre du CA d'être force de propositions et d'actions pour permettre au Comité REGION SUD d'accélérer son développement.

Il rappelle que l'Axe communication doit être amélioré, pour mettre en avant les organisations, les résultats Chacun doit être acteur sur cet axe de vie.

Le secrétaire Général

Le Président

|